21 janvier 2015 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le rôle de l'Education nationale dans la transmission des savoirs et des valeurs de la République, à Paris le 21 janvier 2015.

Mesdames les ministres,
Madame le maire de Paris,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le recteur de Paris qui nous accueillez aujourd'hui pour ce qui devait être des vux à l'ensemble des acteurs de l'éducation. En ces circonstances, ils se sont transformés en un message à l'éducation, en ce qu'elle peut apporter, en ce qu'elle est attendue, notamment dans cette épreuve et aussi un message de confiance à l'égard de l'ensemble des personnels de l'école.
Je salue ici Mesdames les rectrices, Messieurs les recteurs, tous les personnels de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
L'école est une institution majeure de la République. L'école fait l'objet de débats permanents. Elle est auscultée, parfois critiquée. Elle est toujours dans l'attente d'être réformée. En même temps, les Françaises et les Français lui sont viscéralement attachés. Si nos concitoyens ont de si fortes attentes à l'égard de l'école, c'est parce qu'ils croient en elle, en ce qu'elle signifie le progrès, le savoir, la connaissance en ce qu'elle permet une promesse d'égalité en ce qui est aussi conçu comme son rôle de formation à la citoyenneté.
Il est des circonstances où l'importance de l'école apparaît encore plus décisive et c'est ce que nous vivons aujourd'hui. Il y a toujours, dans des épreuves, celles qui viennent de se produire, de la douleur. Il y a aussi un moment, une fierté qui peut paraître paradoxale dans ces instants. À la fois faire son deuil des victimes 17 morts et en même temps comprendre ce qui s'est produit des assassins qui ont perpétré une attaque à l'égard de la France, de ses institutions, de ses valeurs, de la liberté. Aussi, la volonté de faire face et d'être capables de nous rassembler et c'est ce qui s'est produit.
Tous les Français néanmoins ont vu ces événements, les plus jeunes aussi. C'est la loi de l'information et même aujourd'hui des réseaux sociaux. Il vous a été demandé une fois encore, vous, personnels de l'éducation, vous, enseignants, d'être en première ligne, d'expliquer ce que nous-mêmes, adultes responsables, pouvions avoir du mal à comprendre. Vous avez dû faire face à toutes les réactions qui ont été inspirées par ces horreurs : l'émoi, la peur, le silence, parfois le déni. Il a pu y avoir aussi de la provocation.
Vous n'étiez pas nécessairement préparés. Comment auriez-vous pu l'être ? Comment pouvions-nous anticiper cette horreur ? Mais vous avez néanmoins appréhendé cette situation avec esprit de responsabilité. Dans toutes les écoles, dans tous les collèges, dans tous les lycées de France, dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, on a respecté un moment de recueillement. Il a été aussi demandé de parler, d'échanger avec les élèves et de réfléchir au sens des mots : liberté, liberté de conscience, laïcité, blasphème, caricature, racisme, antisémitisme.
Oui, ces mots-là devaient retrouver leur sens. Il y a eu des incidents et nous ne devons ni les amplifier ni les sous-estimer, mais les regarder lucidement. Dans les réactions adolescentes, il faut faire avec discernement la part de l'inconscience propre à l'enfance qui doit être éclairée et

faut faire avec discernement la part de l'inconscience propre à l'enfance qui doit être soignée et la violence de l'adulte qui doit être sanctionnée.
Lucidité et fermeté. Votre mobilisation a été exemplaire et je tenais aujourd'hui à vous en exprimer ma gratitude. Face à l'onde de choc qu'ont déclenché ces événements, qui n'a d'ailleurs pas fini de se propager, vous n'êtes pas seuls à affronter. Nous serons à vos côtés, nous vous épaulerons et c'est le rôle de vos ministres et des plus hautes autorités de l'État.
Certains disent que les attentes qui pèsent sur l'école sont trop fortes, trop lourdes, trop nombreuses. Je ne le crois pas. Sans doute l'école ne peut résoudre à elle seule tous les maux de la société : les inégalités, le délitement des liens familiaux, les influences extérieures, les concentrations de populations aux mêmes endroits.
Mais les espoirs qu'on place dans l'école et qui restent forts, je les partage parce que l'école accueille et forme jour après jour ce que nous avons de plus précieux : nos enfants. Il faut une grande ambition pour l'école ! Ne pas lui infliger toutes les responsabilités mais lui donner la responsabilité parce que dans notre monde, le savoir, la qualification, la capacité à chercher, à apprendre sont devenus les voies les plus sûres de la réussite. Réussite individuelle, réussite également collective, nationale.
Nous savons bien que l'école est attendue parce que tant de choses se jouent dès les premières années de la vie, dès l'enfance et même dès la petite enfance et parce qu'en même temps que les déterminismes sont forts et peuvent devenir parfois fatalité, il reste toujours un espoir. C'est ce que l'école a pour devoir de lever. Il y a toujours une chance et c'est ce que l'école doit fournir. Il y a toujours une possibilité de s'élever, d'accomplir son destin et c'est ce que l'école permet. Il y a bien sûr des enfances qui sont parfois perdues. Mais c'est le rôle de l'école que de les rattraper avec soutien, avec vigilance, avec persévérance. C'est votre devoir mais c'est aussi le nôtre. C'est bien parce que l'école est à ce point cruciale dans notre République que j'en ai fait la priorité depuis 2012.
D'abord, nous avons fait en sorte que le budget de l'Éducation nationale retrouve la première place dans le budget de la Nation. Ensuite, malgré les contraintes budgétaires que nous connaissons tous, malgré les choix que nous avons faits de réduire le déficit public et donc, à terme, la dette, j'ai néanmoins annoncé et maintenu l'objectif de 60 000 postes créés pour l'Éducation nationale d'ici la fin de la mandature. À la rentrée de 2015, plus de 35 000 postes auront déjà été ouverts. Je veux qu'on prenne la juste mesure de ce que ces choix représentent pour le pays à l'heure où nous demandons tant d'efforts à tant d'administrations, tant de collectivités locales.
Oui, nous avons voulu que l'Éducation nationale ne soit pas simplement préservée, sanctuarisée comme pour d'autres budgets, ni ne soit l'objet d'ajustements budgétaires en fonction des circonstances. Nous avons voulu que l'Éducation nationale soit portée comme une priorité majeure, pas simplement sur le plan budgétaire, mais comme une volonté réaffirmée que la jeunesse devait être la priorité de notre pays parce qu'il se trouve que notre pays a une démographie plus dynamique que bien d'autres, que nous serons dans trente ans le pays le plus peuplé d'Europe et que nous avons là toutes les chances d'une vitalité retrouvée, d'un dynamisme, mais aussi l'obligation de donner à ces jeunes toutes les conditions pour réussir leur vie.
Nous savons bien qu'à mesure que nous élevons le niveau de formation, nous créons également une aspiration, une attente chez les jeunes, chez leurs parents, pour que cet effort collectif, ce travail personnel, ce soutien familial puisse être payé de retour au meilleur sens du terme, c'est-à-dire avec un bon emploi, une perspective professionnelle. C'est la raison pour laquelle priorité a été donnée à l'éducation parce que priorité doit être donnée à la lutte contre les inégalités.
Ce qui a fait il y a maintenant près de 150 ans l'école publique, laïque, obligatoire telle que Jules FERRY l'avait conçue, c'était d'abord pour permettre à tous les jeunes de France de disposer du même enseignement. Ensuite, tout au long des décennies qui ont suivi, l'objectif était de démocratiser, d'élargir l'accès de tous à l'enseignement. Pour autant, nous savons bien que les inégalités ont perduré, qu'il y a eu heureusement de la mobilité, de la réussite, de la promotion, mais qu'il y a encore comme une forme de fatalité qui pèse sur un certain nombre de catégories,

sur un certain nombre de quartiers, sur un certain nombre de familles.
Non pas qu'il n'y ait pas les possibilités pour un certain nombre de jeunes élèves d'abord, étudiants ensuite d'avoir ce que l'élitisme républicain peut offrir de meilleur. Mais nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait encore la reproduction d'inégalités, même si l'accès à l'université a été élargi, même si et j'en salue tous les efforts des actions formidables ont été engagées, y compris dans les établissements qui étaient les plus en difficulté, pour faire en sorte que la promesse républicaine puisse être tenue.
Nous avons voulu assurer l'égalité, d'abord, en réformant l'éducation prioritaire, c'est-à-dire en répartissant mieux les moyens pour prendre en compte les réalités sociales, territoriales dans lesquelles s'inscrivent les établissements. Or, ce n'est pas toujours simple parce que si j'entendais tous les élus, tous les établissements seraient prioritaires. Il y a toujours un moment, une difficulté qui peut apparaître. Il y a toujours, dans toute ville, un quartier qui peut avoir ses propres problèmes et des familles qui peuvent connaître plus de précarité. Il a fallu faire des choix. Mais nous avons fait en sorte que les moyens que nous pouvions dégager puissent justement être mieux répartis.
Deuxième action que nous avons menée, c'est de réduire les fractures, les écarts dans la réussite scolaire en faisant en sorte que nous puissions scolariser avant trois ans des enfants. 1 000 nouvelles classes ont d'ores et déjà été ouvertes depuis le début du quinquennat. Nous avons également permis que des élèves en situation de handicap puissent être accueillis dans l'école, dans l'école de la République, avec des moyens nouveaux. Nous avons aussi, à travers la réforme des rythmes scolaires qui a été longuement débattue et qui, aujourd'hui, est généralisée, l'attention aux élèves, aux jeunes, aux enfants qui pouvaient, grâce à ces activités qui leur étaient proposées, avoir un éveil à la culture, aux pratiques sportives et, en même temps, avoir aussi un temps scolaire qui puisse être allongé de façon à ce que sur quatre jours et demi, on puisse mieux dispenser le savoir.
C'est toujours au nom de l'égalité qu'a été engagée une réforme de l'évaluation des élèves et que nous avons aussi revu les procédures de redoublement. C'est un débat qui revient régulièrement. L'école doit évaluer. C'est très important pour les familles mais aussi pour les élèves. Savoir comment le travail a été jugé, savoir les progrès qu'il reste à accomplir, connaître aussi ses difficultés. L'école doit continuer à noter mais elle ne doit pas blesser. Elle doit orienter c'est nécessaire , elle ne doit pas écarter. Elle doit être d'autant plus attentive, vigilante que les élèves rencontrent des difficultés. Notre objectif, c'est qu'aucun enfant ne doit être laissé non pas au bord de la route, mais au fond de la classe, avec une désespérance qui peut parfois se transformer en rupture puis en violence.
C'est ainsi, avec ces nouvelles procédures, que l'école formera d'autant mieux les élites que la Nation réclame, mais aussi permettra de réduire les inégalités scolaires et de faire en sorte que chacune, chacun puisse être regardé pour ce qu'il est et pas simplement pour ce qu'il a fait un jour donné.
Nous avons, dans le même esprit de l'égalité, engagé la réforme du collège qui sera présentée très bientôt par la ministre. Elle répond à l'idée d'accompagner tous les élèves vers la réussite. Le collège est un moment déterminant. Il s'agit de lutter contre le décrochage scolaire contre lequel de nouveaux moyens seront mis en place.
Et puis, il y a eu la création de ce droit, ce nouveau droit, ce droit au retour en formation jusqu'à 25 ans pour ces élèves trop tôt sortis du système scolaire, pour ceux qui n'ont pas réussi la première chance. Nous avons aujourd'hui décidé de leur offrir une deuxième, voire une troisième chance pour qu'ils puissent, après une expérience qui n'est pas toujours heureuse (parfois un emploi, parfois, hélas, une longue période de déshérence), les rattraper, les récupérer, avec un droit à la formation. Le décret vient d'être pris et il sera mis en uvre le plus vite possible. Il permettra ainsi de lutter contre l'échec. Notre objectif, c'est de diviser par deux, d'ici trois ans, le nombre de jeunes sortant sans qualification du système scolaire.
C'est aussi cette même exigence d'égalité qui nous conduit à agir dans l'enseignement supérieur. La France est une grande nation de connaissance grâce à ses universités, grâce à ses chercheurs,

grâce au lien indispensable entre recherche et université. La recherche doit continuer à diffuser ses résultats, pas simplement pour la France et pour le monde, mais également pour le système scolaire. Je viens, une fois encore, d'en avoir la confirmation à travers les Écoles du professorat. Elles doivent, dans l'université, pouvoir bénéficier de tout ce que la recherche en sciences humaines peut apporter.

Nous devons aussi savoir que ce sont les chercheurs qui permettent de donner à notre système d'éducation et d'enseignement supérieur des références, des modèles, des parcours d'exception. Nous devons donc tout faire pour qu'il y ait toujours ce parcours qui puisse justement conduire nos meilleurs étudiants vers la recherche.

Puisque je parle des étudiants, nous avons voulu que davantage puissent disposer de bourses pour ne pas connaître ce qui est le pire, c'est-à-dire l'échec par l'abandon. Nous avons dégagé 450 millions d'euros supplémentaires sur trois ans pour permettre que plus de bourses soient offertes et qu'elles soient aussi (c'est bien légitime) conditionnées aux résultats universitaires.

Mais il ne suffit pas de mettre en place des dispositifs sociaux, il convient aussi que nous ayons la bonne orientation pour les étudiants. Une forme de complaisance s'est installée on la connaît qui considère que l'université étant ouverte à tous, chaque bachelier peut y accéder sans avoir de difficulté particulière et peut prétendre, au bout de quelques années, disposer d'un diplôme. Or, nous savons bien la réalité. Trop d'étudiants échouent parce qu'ils ont choisi une filière qui ne leur convenait pas.

Je pense notamment aux bacheliers professionnels qui, en plus, viennent des familles les plus modestes de notre pays. Les résultats sont connus. Le nombre de licenciés venant de bacheliers professionnels en trois ans est de 3 %. 3 % seulement ! En quatre ans, de 6 %. Or, ces bacheliers sont de plus en plus nombreux. Il est donc logique que nous puissions les accueillir dans l'enseignement supérieur. Mais faut-il qu'il y ait une bonne articulation entre l'enseignement secondaire et l'université et que les établissements d'enseignement supérieur je parle aussi bien des universités que des écoles puissent accueillir ces bacheliers en prenant mieux en compte leurs spécificités.

Nous avons aussi voulu que, dans l'université, soit organisée la formation initiale des enseignants. Elle avait été supprimée. Comme si on pouvait faire ce métier sans avoir été formé ! Nous avons donc fait en sorte, non pas de rétablir ce qui existait auparavant, mais d'ouvrir de nouvelles écoles, les École du professorat. 32 ont été créées au sein des universités. Je viens de visiter celle de Paris. J'ai eu de ce point de vue confirmation que les choix faits étaient les bons. Les élèves professeurs y apprennent leur métier, ils sont dans l'université, ils sont en contact avec la recherche et, en même temps, ils ont une expérience professionnelle.

Les premiers stagiaires vont faire leur rentrée cette année partout en France. Ils seront bientôt des professeurs titulaires. J'ai demandé à la ministre qu'il y ait un premier bilan. Elle y a travaillé, il sera prochainement présenté et toutes les mesures correctrices seront prises pour parfaire le fonctionnement et l'adaptation de la formation dispensée aux futurs enseignants.

J'ai également la conviction que si l'école doit transmettre ses savoirs avec rigueur, avec méthode, avec pédagogie, il convient aussi d'utiliser toutes les nouvelles technologies. Pourquoi y aurait-il, de ce point de vue, quelques réticences ? Les enseignants d'ailleurs sont les premiers à utiliser le numérique. Le numérique, c'est une triple révolution : éducative, économique et sociétale. C'est pourquoi j'ai décidé de lancer un Grand plan numérique pour l'Éduction.

Notre ambition ne doit pas être relative. Notre ambition ne doit pas être simplement de l'ordre de l'incantation. Nous devons nous dire que la France peut être la première des nations en matière d'utilisation du numérique à l'école. Il y a plusieurs conditions pour y parvenir. D'abord, les contenus numériques seront massivement créés pour l'éducation. Il y a là une responsabilité qui va bien au-delà de l'école puisqu'elle concerne les entreprises mais aussi les éditeurs.

Ces contenus auxquels, à l'évidence, les enseignants participeront seront mis à la disposition de tous : des professeurs, des parents et des élèves. Pour avoir le meilleur plan possible, il ne doit pas être décidé du haut. Il y aura donc une large concertation. Elle a d'ailleurs été lancée hier. De nombreux enseignants ont déjà développé des projets. Nous regarderons comment ils peuvent être généralisés. Nous avons besoin de cette expérience. Nous verrons aussi comment renouveler

être généralisés. Nous avons besoin de cette expérience. Nous verrons aussi comment renouveler les pratiques pédagogiques grâce au numérique. Nous verrons aussi comment le numérique peut aider à lutter contre le décrochage.
Pour cela, nous avons besoin du concours de tous : éditeurs, entreprises, collectivités locales, parents, tous les acteurs devront être écoutés à commencer par les acteurs de l'Education. Un Conseil supérieur des programmes va bientôt se tenir pour faire des propositions pour le développement progressif des nouveaux enseignements du numérique, pour les années qui viennent. Il y aura notamment l'apprentissage des sciences du numérique et également la diffusion du codage, dès l'école primaire.
Voilà ce que nous avons déjà fait, voilà ce qu'est la refondation de l'école tournée autour de l'égalité, tournée autour de ce qu'est la mission première de l'école : la transmission du savoir, l'élévation des connaissances, la possibilité de faire que chaque enfant puisse donner le meilleur de lui-même. Il faut assurer le parcours qui va de la maternelle jusqu'à l'université, éviter les ruptures, lutter contre le décrochage, assurer aussi la promotion des meilleurs. Il faut faire que l'école puisse aussi répondre aux besoins de l'économie, il n'y a pas là de contradiction, à condition que l'élève et l'étudiant aient bénéficié de tout ce qui peut lui permettre d'être un acteur libre de ses choix.
Mais je veux ouvrir aujourd'hui devant vous l'acte 2 de la refondation de l'école.
Les événements que nous venons de connaitre, les interrogations qui existaient précédemment, les attentes qui sont permanentes à l'égard de l'école nous obligent. Aussi, la ministre de l'Education, Najat VALLAUD-BELKACEM, a déjà largement concerté et consulté, depuis 10 jours, c'est-à-dire depuis que ces terribles épreuves ont visé la France et ont suscité, à juste raison, une réflexion au-delà de l'émotion.
Oui, la ministre de l'Education a vu les organisations syndicales, les associations de parents d'élèves, les étudiants, les élèves aussi, les anciens ministres de l'Education nationale, parce que nous devons avoir l'expérience de tous, mais aussi les intellectuels, les chercheurs, les journalistes, les médecins, bref, tous peuvent permettre, par leur contribution, de faire que notre école soit au rendez-vous de la Nation, soit un facteur de cohésion, soit aussi toujours une espérance Là où il y a des problèmes, nous ne devons pas fermer les yeux mais que nous devons aller au cur, à la racine même de ces problèmes pour éviter que l'école soit, à un moment, elle aussi attaquée, attaquée plus insidieusement, par celles et ceux qui veulent mettre en cause les principes fondamentaux de notre République.
Un plan d'action va donc être élaboré et sera présenté. Il propose à la fois des mesures immédiates, nécessaires, indispensables, et d'autres qui s'inscriront dans la durée. Il vise à renforcer la transmission aux élèves des valeurs républicaines. Le respect des droits, l'égale considération des personnes, la solidarité, l'entraide, le sens de l'intérêt général, la participation à la vie démocratique, la citoyenneté, toutes ces données essentielles pour le citoyen que n'est pas encore le jeune élève mais qui va le devenir, toutes ces règles seront apprises aux élèves dès le plus jeunes âge. Cet apprentissage débutera à l'école élémentaire et s'achèvera à la terminale. Cette formation concernera tous les élèves de l'enseignement général à l'enseignement professionnel, sans oublier l'enseignement agricole et l'apprentissage. Il intégrera toutes les problématiques, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les préjugés, toutes les formes de discrimination. Les notions de droits et de devoirs, le principe de laïcité doivent être explicités, développés, montrés. La laïcité, ce n'est pas l'oubli des croyances ou je ne sais quel conflit avec les religions £ la laïcité, c'est la liberté de conscience, mais c'est aussi des règles qui font que les religions n'ont pas leur place dans l'école. Cela n'empêche pas qu'il y ait un enseignement laïc des religions.
Un nouvel enseignement moral et civique va entrer en vigueur, dès septembre 2015, dans toutes les classes de l'école élémentaire jusqu'à la terminale. Je veille à ce que nous puissions donner une attention particulière à l'enseignement laïc du fait religieux, mais aussi un enseignement aux médias, à l'information pour que chaque élève puisse comprendre ce qu'est une information et ce que n'est pas une information, ce qu'est une rumeur, ce qu'est un bruit, ce qu'est parfois une malfaisance et n'a rien à voir avec une information. Pouvoir décrypter ce qu'est une source

d'information et, hélas, ce qui peut être une source d'inspiration pour certains, c'est pouvoir faire la part des choses. Mais comment le savoir si ce n'est par l'école, comment le comprendre si ce n'est par les règles que l'école doit transmettre ?
Il y a une vérité, la vérité des faits, la vérité de la science, la vérité du droit. Lorsqu'il s'est passé des événements graves comme ceux que nous avons connus, il y a toujours eu une interrogation sur ce qui pouvait être autorisé et ce qui ne devait pas l'être, sur ce qu'était la liberté, y compris d'impertinence, et ce qui pouvait atteindre la République. Ce sont ces distinctions-là qui sont indispensables à poser.
Les familles devraient le faire, mais il y a des familles qui sont démunies, il y en a d'autres qui ne savent plus, qui ne comprennent plus et qui sont dépassées. Quand nous sommes dans ce moment-là, dans ce contexte-là, vers qui se tourner ? Vers l'école, faut-il aussi qu'elle y soit préparée. Quel est l'objectif ? Développer l'esprit critique des élèves, les aider à lire, à comprendre l'information, l'image, à pouvoir développer une pensée, une pensée par eux-mêmes, mais une pensée éclairée par la science, le savoir, le droit, les valeurs de la République.
Mais il ne serait y avoir de transmission des valeurs sans un renforcement des maîtres, de leur autorité. Je veux insister là-dessus. Parce que le maître nest pas une personne comme les autres, l'enseignant n'est pas un fonctionnaire comme les autres, il a ce que d'autres n'ont pas. Il a une responsabilité, il a un savoir, il a aussi une mission qui lui est confiée par la République. L'école doit donc être un sanctuaire de civilité, un lieu d'exercice pratique des valeurs au premier rang desquelles le respect, la politesse, et d'abord le respect et la politesse à l'égard du maître et du professeur. C'est une condition essentielle de la qualité des apprentissages comme de la préparation de la citoyenneté.
Nous veillerons donc à instaurer un cadre propice pour que ces règles puissent être partagées. Les règlements intérieurs des établissements comme la charte de la laïcité seront présentés chaque année, aux élèves comme à leurs parents. Ils signeront des documents pour manifester leur engagement à les respecter. Car les parents aussi doivent être accompagnés par l'école et doivent comprendre ce qu'est l'école, ce qui peut lui être demandé et ce qui ne peut pas lui être demandé. Dans la relation entre l'école et les parents d'élèves aussi, des principes doivent être posés et des règles doivent être respectées. Les parents doivent respecter les maîtres et les professeurs, comme il est légitime que les enseignants parlent aux parents et leur donnent des informations.
Je l'indique ici et pas parce que nous sommes dans cette circonstance, parce que c'est là encore ma conviction et mon rapport avec l'école : tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité du maître ou du professeur fera l'objet d'un signalement au chef d'établissement. Aucun incident ne sera laissé sans suite. Chaque fois qu'il y aura une mise en cause de la dignité, de l'égalité entre jeunes filles et jeunes garçons, qu'il y aura une pression qui viendra, qu'il y aura un mot qui sera prononcé qui n'a plus rien à voir avec l'impertinence, mais qui met en cause une valeur fondamentale de l'école et de la République, il y aura une réaction. C'est en faisant en sorte que l'autorité soit respectée, celle du maître, que nous pourrons aussi veiller à ce que les valeurs de la République soient partagées et renforcées. Il y a aussi les rites républicains et les symboles, là aussi, ils méritent qu'ils soient regardés comme des marques d'attachement, de solidarité et donc d'adhésion. Je souhaite que le 9 décembre, journée de la laïcité, soit célébré dans tous les établissements, les projets d'école détailleront les modalités de la participation aux élèves à ces rendez-vous civiques et républicains.
Nous n'inventons rien, mais en même temps, nous travaillons dans un contexte qui a changé par rapport aux décennies passées. Et je veux citer ici, Jean ZAY, quand il évoquait, avant la Seconde Guerre mondiale, ce qu'était la laïcité et ce qu'elle est encore, même si le contexte a changé, même si les influences ne sont pas les mêmes, même si les provocations ont une autre nature, même si le fait religieux lui-même, a évolué. Que disait Jean ZAY ? Que « les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas », ça reste pour nous la ligne de conduite.
La ministre de l'Education va donc aussi proposer un plan exceptionnel de formation continue

des enseignants et des personnels de l'école pour les aider à aborder ces questions relatives à la citoyenneté, à la laïcité, au fait religieux. Ces questions occuperont une place importante aussi, dans la formation initiale de nos futurs professeurs dans les Ecoles supérieures du professorat. Lorsque nous aurons à faire l'évaluation de ces écoles, nous aurons aussi à cur d'améliorer tout ce qui peut être la formation et l'enseignement du fait religieux. Cette capacité à faire partager les valeurs de la République, elle doit également figurer dans les concours de recrutement parce que c'est très important que l'évaluation puisse se faire aussi par rapport à cette capacité qu'aura le candidat, la candidate, qui veut devenir professeur à transmettre, à transmettre ces principes.
Mais l'école ne doit pas se replier pour autant, l'école, elle doit être ouverte, elle n'est pas assiégée et il ne s'agit pas de l'isoler, au contraire ! Ce que je retiens de ces manifestations considérables qui ont eu lieu notamment le 11 janvier mais aussi avant le 11 janvier, c'était d'abord l'attachement aux libertés que nos compatriotes ont manifesté, une fierté à l'égard de ce que doit être le pays, le refus de céder aux amalgames, aux surenchères, aux violences, à la haine et en même temps la volonté d'y faire face.
Mais il y a eu aussi dans toutes ces expressions, parfois même le silence, il y a eu le désir profond des Français de s'engager, et nous devons y répondre. J'ai fait en sorte que les deux présidents des assemblées puissent réfléchir à cette question de l'engagement, de l'appartenance à la République et qu'y soient traités le service civique, le volontariat, le bénévolat, tout ce qui peut permettre que beaucoup, quel que soit leur âge, puissent être utiles, puissent servir l'intérêt général, puissent tout simplement s'engager pour la République.
L'école peut aussi compter sur des soutiens, il y en a de nombreux qui ne demandent qu'à être sollicités. Une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements sera créée. Elle existe d'ailleurs pour les armées, elle devra désormais exister pour ce grand service public qu'est l'école. Elle sera mise en place dans chaque académie sous l'autorité des recteurs. Sur les territoires, je demande qu'écoles, collectivités territoriales, associations, élus bien sûr mais aussi les entreprises travaillent ensemble pour permettre la réussite éducative des élèves.
Ce qui vient de se produire doit être un sursaut qui ne doit pas s'arrêter là, mais qui doit nous élever le plus longtemps possible pour que nous fassions tout, pour que l'école puisse être un lieu respecté, un lieu de lumière, un lieu de transmission, un lieu de savoir, un lieu de citoyenneté. Ne demandons pas aux acteurs de l'école de tout faire, ils ne pourront jamais répondre à toutes les sollicitations.
Donc, nous avons besoin de tous ces liens avec l'école. L'éducation populaire, mais aussi tous ces métiers qui veulent faire comprendre ce qu'est la loi, le droit, je pense aux journalistes, aux avocats. Je pense aussi aux acteurs culturels, si précieux pour que l'école puisse bénéficier de tous ces concours. Et puis il y a les échanges avec les parents, la confiance qui doit être établie entre la société et l'école.
Mais nous devons aussi élever le niveau de formation de nos élèves, les armer face au monde, renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux. Je pense plus particulièrement à la maîtrise du Français qui fera l'objet d'un chantier prioritaire. Nous avons des évaluations du niveau des élèves en Français à l'entrée au CE2 qui permettent déjà de déceler des difficultés, et donc la ministre et toutes les autorités de l'Education devront détecter ces difficultés et mettre en place une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant.
Car il n'y a pas d'accès possible à la culture, à la raison, à l'argumentation, au jugement, aux idées, au plaisir même de penser par soi-même, d'écrire par soi-même, d'aller vers des textes qui paraissent les plus essentiels si on ne maîtrise pas le Français, si l'on n'est pas accompagné pour y parvenir, si l'on n'a pas cette curiosité. Combien d'élèves encore sont en difficulté et finalement se détournent de la lecture pour se contenter des images, et parfois d'images d'une grande violence ? L'imaginaire, c'est l'écriture et la lecture ! Faut-il en avoir le code. Et en même temps qu'on développe le numérique, on doit avoir d'abord, la volonté de l'apprentissage du Français.
Mesdames, Messieurs, si nous voulons donner plus de force à notre école, nous devons aussi combattre les déterminismes sociaux, culturels, territoriaux, et le faire avec encore plus d'énergie. C'est toute la politique en faveur de la mixité sociale, que nous aurons à mettre en uvre avec les élus, parce que ce sont eux qui, pour l'essentiel, sont en charge d'y parvenir. Ils doivent

clos, parce que ce sont eux qui, pour l'essentiel, sont en charge d'y parvenir. Ils doivent comprendre aussi, qu'il y a un avantage à la mixité sociale, à éviter que l'on trouve les mêmes quartiers dans les mêmes écoles, et avec les mêmes populations.
Il y a aussi ce que nous pouvons faire pour l'élitisme républicain. Justement, c'est-à-dire que dans un certain nombre de villes, dans un certain nombre de quartiers, les jeunes des lycées puissent accéder aux universités, y compris aux écoles les plus sélectives. Il y a eu une disposition législative qui a été votée et qui permet que dans chaque lycée, il puisse y avoir la possibilité d'accéder aux formations sélectives de l'université ou des grandes écoles. C'est ce qu'on appelle la « disposition 10 % ».
Un décret a été pris, il doit être maintenant mis en uvre et de manière ambitieuse. Parce que c'est aussi avec des exemples de réussites, avec des parcours qui peuvent être montrés aux autres que l'on peut convaincre des élèves de faire l'effort de travailler. Et puis il y a, de l'autre côté si je puis dire, la lutte contre le décrochage scolaire, qui devra être accélérée £ j'ai évoqué le droit au retour à la formation. Nous y mettrons notamment, après ce qui s'est produit, encore davantage de moyens humains et budgétaires.
L'Education doit pouvoir accompagner individuellement les élèves les plus fragiles. Et il doit y avoir de meilleurs liens avec l'aide sociale, avec les politiques sociales, avec les travailleurs sociaux. Je sais que ça se fait. Et ça se fait d'abord dans l'établissement, le plus souvent ! Ca se fait avec les travailleurs sociaux qui suivent des familles.
Nous devons établir ces liens. Nous devons aussi amplifier le financement des fonds sociaux. Quarante-cinq millions d'euros seront dégagés, c'est une augmentation de 20 %, afin d'apporter des réponses financières immédiates à la situation d'élèves qui sont en difficulté sociale, de ceux qui ne mangent pas à leur faim, parce que nous sommes parfois, vous êtes amenés à accompagner, dans ce qui va au-delà de l'école. Ces fonds sociaux ont justement cette vocation.
Nous savons bien qu'il y a des risques de repli, qui sont des dangers potentiels pour les jeunes eux-mêmes, mais aussi pour notre vie collective. Donc le signalement est absolument indispensable £ repérer les moments où la rupture se fait. Un certain nombre de ceux qui ont assassiné, il y a quelques jours, nos compatriotes, sont passés par l'école ! Ont été suivis ! Puis ont quitté l'école, ont été perdus ! Il y a bien sûr ce qui relève de la responsabilité individuelle, elle est totale.
Il y a aussi le rôle de ceux qui embrigadent, qui pervertissent, et qui, hélas, introduisent le poison de la haine ! Il y en a qui sont à l'extérieur, il y en a qui sont à l'intérieur ! Mais il y a aussi tout ce qui peut être évité par, justement, le suivi de jeunes qui peuvent être en rupture, et donc on ne sait pas jusqu'où ils peuvent aller.
Je veux ici en appeler aux chefs d'établissement. Les chefs d'établissement, dans notre Education nationale, sont des rouages essentiels, des acteurs majeurs et qui uvrent à ce qu'il puisse y avoir une communauté scolaire, la seule qui compte, dans une école £ qu'il puisse y avoir le respect des règles, la vie, un projet, et qui connaissent les élèves. C'est à eux une fois encore, que je m'adresse pour qu'ils puissent détecter les signes précurseurs avec les enseignants, signaler, signaler même à la Police quand c'est nécessaire ! A la Justice quand il y a eu des faits délictueux ! Ca fait partie de la responsabilité. Et si l'école doit être protégée de tout, si l'école doit être un sanctuaire, elle n'est pas un lieu où des faits n'auraient pas les qualifications qui sont nécessaires quand il y a des délits.
Voilà ce qu'est l'enjeu de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, qui va être lancé par la ministre de l'Education et par tout le gouvernement. C'est un plan ambitieux, c'est un plan exigeant, c'est un acte de confiance dans l'école, dans les professeurs, dans les personnels. C'est pourquoi j'ai demandé qu'il soit mis en uvre de manière opérationnelle, rapide, que la concertation qui est engagée doit compléter, améliorer, mais ne doit pas retarder, le processus qui est engagé. Il y aura donc une restitution de ces travaux lors d'Assises de l'Ecole avant la fin de l'année scolaire. Et d'autres mesures pourront être prises, si nécessaire.
La mission de l'école, c'est, je l'ai dit, transmettre des savoirs, promouvoir, assurer la promesse républicaine. La mission de l'école, c'est de transmettre la force de nos valeurs, les valeurs de discussion, les valeurs de compréhension, d'argumentation, de libre arbitre, de raison. Valeurs

d'égalité, de laïcité, valeurs de liberté. Il s'agit de retrouver l'esprit, même si les circonstances ont changé, même si les conditions ne sont plus les mêmes, mais je vous invite à la relire, la belle « Lettre aux instituteurs » que Jules FERRY envoya à l'aube de la deuxième année d'application de la loi du 28 Mars 1882, qui a fondé l'école de la République.
Le jour où je me suis installé à l'Elysée, j'ai voulu ça avait alors suscité quelques commentaires rendre hommage à Jules FERRY, de ce qu'il avait voulu faire, et surtout de cet acte de confiance qu'il avait manifesté à l'égard des maîtres, des enseignants et de l'école. L'enjeu ultime n'est pas de lier les langues et de discipliner les corps, il est de gagner les esprits et les curs de la République.
Pour la perpétuer, la République, il nous faut convaincre plutôt que de forcer £ il nous faut la faire aimer, la République. Et si possible et quand c'est nécessaire, nous pouvons la faire craindre ! Mais d'abord, c'est de la faire aimer. Les sanctions sont nécessaires, quand des comportements inadmissibles se produisent, chaque fois que des propos inacceptables sont tenus.
Mais la mission de l'école, c'est de transmettre £ transmettre les valeurs, transmettre les savoirs, transmettre l'idée même de la République. C'est votre mission, c'est votre tâche, et c'est pourquoi la République a besoin de vous et que nous comptons sur l'ensemble des acteurs de l'Ecole pour assurer bien plus que l'avenir de nos enfants, mais la cohésion de notre pays.
Je voulais dans cette circonstance, dans ce moment, et alors qu'il est tant demandé à l'école et qu'il vous sera encore demandé davantage, de vous exprimer mon entière confiance dans ce que vous êtes, c'est-à-dire les serviteurs de la République et du savoir. Merci.